

# Zapper®

Contient: 250 g/l de glyphosate, 40 g/l de diflufénican (DFF)

N° d'agrégation: 9170/B N° d'agrément: L 1518-64

Suspension concentrée (SC)

**Désherbage des allées de parcs, jardins publics et trottoirs.**

**Désherbage total**

## Description

**Zapper** est un herbicide curatif et persistant qui maintient le sol propre pendant plusieurs mois. **Zapper** grâce aux 2 matières actives qu'il contient, est à la fois curatif, foliaire et anti-germinatif. Il est efficace sur de nombreuses adventices rencontrées couramment dans les allées ou sur les trottoirs. Sa bonne persistance permet de limiter le nombre d'interventions herbicides.

## Mode d'action

*Glyphosate*: absorption foliaire, véhiculé par la sève jusqu'à l'extrémité des racines et des rhizomes. Agit par blocage de la biosynthèse des acides aminés aromatiques.

*Diflufénican*: absorption jeunes tissus et contact.

Il agit principalement en prélevée des mauvaises herbes en pénétrant dans l'adventice par la tigelle et les racines superficielles.

## Agrégation

### • Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

Désherbage des allées de parcs, jardins publics et trottoirs: **10 l/ha.**

Désherbage total: **10l/ha**

### • Champ d'activité

**Zapper** se révèle efficace sur un grand nombre de graminées et dicotylédones :

### Espèces sensibles à Zapper

Amarante réfléchie (*Amaranthus retroflexus*)  
Armoise (*Artemisia vulgaris*)  
Avoine élevée (*Arrhennaterum elatius*)  
Atriplex (*Atriplex patula*)  
Balsamine à petites fleurs (*Impatiens parviflora*)  
Barbarée vulgaire (*Barbarea vulgaris*)  
Brunelle commune (*Prunella vulgaris*)  
Capselle bourse à pasteur (*Capsella bursa-pastoris*)  
Céraiste (*Cerastium spp.*)  
Coquelicot (*Papaver rhoeas*)  
Crépis (*crepis spp.*)  
Dactyle aggloméré (*dactylis glomerata*)  
Digitaire sanguine, (*digitaria sanguinalis*)  
Epilobe (*epilobium spp.*)  
Erigéron du Canada (*erigeron canadensis*)  
Fétuque ovine (*festuca ovina*)  
Fétuque faux roseau (*festuca arundinacea*)  
Fétuque des prés (*festuca pratensis*)  
Folle avoine (*avena fatua*)  
Gaillet commun (*galium mollugo*)  
Géranium (*geranium spp.*)  
Jonc des crapauds (*juncus bufonius*)  
Laiteron (*sonchus spp.*)  
Lampsane commune (*lampsana communis*)  
Lotier corniculé (*lotus corniculata*)  
Luzerne lupuline (*medicago lupulina*)  
Matricaire camomille (*matricaria chamomilla*)  
Mélilot officinal (*melilotus officinalis*)  
Mibore (*mibora spp.*)  
Myosotis des champs (*myosotis arvensis*)  
Panais (*pastinaca spp.*)  
Pâturin annuel (*poa annua*)

Pâturin des champs (*poa trivialis*)  
Picris (*picris ecchioides*)  
Pissenlit (*taraxacum officinale*)  
Plantain corne de cerf (*plantago coronopus*)  
Plantain lancéolé (*plantago lanceolata*)  
Plantain majeur (*plantago major*)  
Porcelle enracinée (*hypochoeris radicata*)  
Ray-grass (*lolium multiflorum*)  
Renouée des oiseaux (*polygonum aviculare*)  
Rumex (*rumex spp.*)  
Sagine (*sagina*)  
Séneçon jacobée (*senecio jacobea*)  
Séneçon commun (*senecio vulgaris*)  
Spergule des champs (*spergula arvensis*)  
Stellaire (*stellaria media*)  
Trèfle blanc (*trifolium repens*)  
Trèfle (*trifolium spp.*)  
Ortie dioïque (*urtica dioica*)  
Véronique (*veronica spp.*)  
Vesce (*vicia spp.*)  
Vulpie faux-brome (*vulpia bromoides*)  
Sablina à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*)  
Sagines (*Sagina spp*)  
Séneçon vulgaire (*Senecio vulgaris*)  
Stellaire verticillée (*Stellaria verticillata*)  
Sétaire verte (*Setaria viridis*)  
Silène conique (*Silene conica*)  
Stellaire intermédiaire (*Stellaria media*)  
Trèfle rampant (*Trifolium repens*)  
Véronique de Perse (*Veronica persica*)  
Véroniques (*Veronica spp.*)  
Vesces (*Vicia spp.*)  
Vulpin des champs (*Alopecurus myosuroides*)

## **Espèces peu sensibles à Zapper**

Liseron des champs (convolvulus arvensis)  
Ronce (rubus spp.)

Potentille rampante (potentilla reptans)

## **Espèces résistantes à Zapper**

Prêle des champs (equisetum arvense)

Mousses

**Zapper** s'utilise sur les zones perméables plantées ou non d'arbres d'alignement: allées de parcs et jardins, trottoirs en terre battue, terre sablonneuse ou gravillonnée, en "tout venant". Sur les surfaces imperméables utiliser uniquement les désherbants à action foliaire comme

**Finale** en localisé sur les adventices à détruire.

### **• Sélectivité**

**Zapper** s'utilise sur les allées de parcs, jardins publics, les trottoirs et les voiries plantées ou non d'arbres d'alignement.

### **Préparation**

#### **• Préparation du sol ou de la culture**

**Zapper** s'utilise sur des zones perméables, à l'écart de tout point d'eau ou caniveau.

#### **• Préparation de la bouillie**

Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage.

De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

#### **Pulvérisateur porté ou tracté, bouillie préparée dans la cuve:**

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Agiter le bidon et verser la dose nécessaire.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Maintenir en agitation durant tout le traitement.
- Pour visualiser le traitement, ajouter Indic à la bouillie de pulvérisation.

### **Traitement**

#### **• Dose(s) Recommandée(s)**

**Zapper** s'utilise à 10 l/ha.

Matériel utilisé	Surface traitée	Produit Dose	Quantité d'eau
Pulvérisateur tracté ou porté	1 ha (10.000m <sup>2</sup> )	10 litres	500 litres
Pulvérisateur à dos	100 m <sup>2</sup>	100 ml	5 litres

#### **• Conditions de traitement**

**Zapper** peut s'utiliser tôt en saison, sur des adventices jeunes en pleine croissance. L'application précoce permet d'avoir un sol propre et qui le restera grâce à la persistance de plusieurs mois du diflufenican ce qui limite le nombre d'interventions herbicides dans l'année.

#### **• Application**

**Zapper** s'applique en pulvérisation, après dilution dans l'eau. Le traitement peut se faire avec une rampe ou avec une lance en s'efforçant de pulvériser uniformément le produit sur les surfaces à désherber.

Eviter la formation de brouillard de pulvérisation, dangereux pour les plantations et cultures voisines, en utilisant de préférence des buses de pulvérisation spécialement adaptées aux traitements herbicides (buses "pinceau" à fente ou buses miroir) à une pression de 2 bars maximum.

Traiter avec un cache-herbicide à proximité des haies, massifs de fleurs, rosiers et arbustes.

Ne pas traiter les dallages, bitumes, bordures cimentées et autres surfaces imperméables pour éviter les risques de projections sur les cultures voisines.

Ne pas appliquer à proximité immédiate des fleurs et bulbes (risques d'éclaboussures).

Consulter le service météo et choisir une journée douce sans vent ni pluie. Le feuillage à atteindre doit être sec. Ne pas traiter à plus de 25°.

#### **• Programme de traitement**

L'application de **Zapper** en désherbage des allées de parcs, de jardins publics et des trottoirs permet de contrôler la végétation sur une longue période.

Néanmoins, dans le cas de conditions particulièrement difficiles, il peut être nécessaire de faire quelques retouches sur des vivaces, des graminées ou dicotylédones à levée tardive.

Dans ce cas utiliser un désherbant à pénétration foliaire agréé en désherbage parcs, jardins et trottoirs:

**Finale.**

Consulter les fiches techniques de ce produit pour adapter la dose à la situation rencontrée.

### **Recommandations particulières**

Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toute projection directe sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes à préserver, les bordures engazonnées et les massifs de fleurs. Eviter tout ruissellement de produit vers des cultures ou des points d'eau.

### **Classement**

Sans classement.

### **Stockage**

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit.

### **Bonnes pratiques**

#### **• au cours du stockage**

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés

#### **• au cours de l'emploi**

- ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.

- porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection.

- ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.

- en cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

- bien vider et rincer 3 fois à l'eau les emballages au moment du remplissage de la cuve et vider cette eau dans le pulvérisateur.

- traiter en absence de vent.

- ne pas pulvériser trop près des cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.

- ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.

- pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée après les avoir dilués 5 fois pour éviter le surdosage.

### **Conditionnement**

Bidon de 5 l

### **Bayer Environmental Science Espaces Verts Benelux**

Avenue Louise, 143

1050 BRUXELLES

Tél. 02 / 535 66 23 ou 0477 / 35 25 00

Fax 02 / 535 42 89

**Département de:**

Innovover c'est vital

### **Sécurité**

**N° d'appel d'urgence 24h/24h: 02 / 535 63 11**

**Centre anti-poisson: 070 / 245.245**

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

Respecter les précautions d'emploi.



[www.intergrains.be](http://www.intergrains.be)

Tél : (+32) 4 240 37 00

Parc Industriel des Hauts Sarts – 3<sup>e</sup> Avenue n°8 – B-4040 HERSTAL

TVA : BE 0859.656.956